

N° 1086

du 26  
DECEMBRE  
2017



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 En novembre sur les principaux marchés de la capitale

**Piment vert, Œuf cuit de poule de race et Noix de coco sec renchérissent les prix**

P3 Avec environ 7,47 milliards de francs Cfa octroyés au Togo

# La BAD appuie la gouvernance et la promotion de l'agro-business



Echanges de documents entre le Ministre Sani Yaya et le Mme Khadija Diabi de la BAD

P2 Livre

**Une bibliothèque porte le nom d'Edem Kodjo**

P3 D'une foire nationale à une autre

**Plus de visibilité à la filière soja du Togo**

P3 Selon une alerte du ministre de la Santé et de la protection sociale

**Des cas suspects de grippe en augmentation dans des formations sanitaires**

P3 Secteur des télécoms au Togo

**La construction et l'équipement du "carrier hotel de niveau Tier III" attribués le 6 mars**

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

[www.reformes-togo.com](http://www.reformes-togo.com)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

**AZIMUTS INFOS**

**Migraine : de nouveaux médicaments à l'essai**

*Une nouvelle génération de médicaments, des anticorps monoclonaux, pourrait bientôt arriver sur le marché pour prévenir les migraines. Deux publications scientifiques récentes nous décrivent les résultats d'essais cliniques; ces derniers ont été financés par les firmes pharmaceutiques qui développent ces molécules.*

La migraine est plus qu'un mal de tête. Elle s'accompagne d'autres symptômes tels que la nausée, la sensibilité à la lumière et au bruit, la fatigue. Les traitements actuels utilisent des triptans, des médicaments souvent efficaces, mais présentant des effets secondaires. De nouveaux médicaments contre la migraine sont en cours d'essai. Il s'agit d'anticorps monoclonaux visant à empêcher l'action d'un peptide connu pour jouer un rôle dans la migraine : le CGRP (Calcitonin Gene-Related Peptide).

Les résultats de deux essais cliniques sont parus dans la revue *New England Journal of Medicine*. Le premier médicament, erenumab, développé par Novartis et Amgen, a été testé pendant six mois dans un essai comprenant 955 patients. Le médicament se présente sous la forme d'une injection mensuelle. Alors qu'au départ les patients avaient en moyenne huit journées de migraines par mois, ce nombre pouvait être réduit de trois à quatre jours avec le traitement, contre 1,8 seulement avec le placebo. Erenumab cible le récepteur du CGRP.

**Des anticorps monoclonaux en prévention des migraines**

L'autre essai clinique concernait le fremanezumab, développé par Teva Pharmaceutical. Les résultats ont montré que le traitement mensuel réduisait en moyenne de 4,6 jours la durée des migraines chaque mois, avec des variations en fonction des patients, sachant qu'au départ ils avaient environ 13 journées de migraine par mois. Le fremanezumab se lie au CGRP et bloque son action. L'utilisation des anticorps monoclonaux pour la prévention des migraines intéresse aussi la firme Eli Lilly, qui fait des essais cliniques avec un autre anticorps monoclonal : le galcanezumab.

Le coût de ces nouveaux traitements sera probablement très élevé, au moins 8.000 dollars par an (6.700 euros au cours actuel) d'après *The Verge* ! Enfin, notons que la durée assez courte des essais ne permet pas de connaître les effets à long terme de ces médicaments. Par ailleurs, on pourrait attendre d'un traitement miracle et coûteux qu'il supprime les migraines chez 100% des patients...

**Géminides**

Les Géminides sont une pluie d'étoiles filantes qui se produit chaque année entre le 7 et le 17 décembre, lorsque la Terre, sur son orbite autour du Soleil, traverse le courant de débris associé à 3200 Phaéon.

Beaucoup moins célèbre que les Perséides des douces nuits d'été, l'essaim météoritique des Géminides est pourtant l'un des plus beaux de l'année - si ce n'est le plus beau - et le préféré de nombreux observateurs chevronnés.

Les Géminides doivent leur nom à la position du radiant au sein des Gémeaux, près de Castor, l'une des deux étoiles les plus brillantes de la constellation.

**Phaéon, le mystérieux astre-parent des Géminides**

Le pic d'activité des Géminides se déroule généralement dans la nuit du 13 au 14 décembre. C'est lorsque les Gémeaux sont au plus hauts dans le ciel, entre 1 h et 2 h du matin, que les chances de voir le plus grand nombre de météores sont au maximum. Le taux horaire moyen culmine entre 60 et 75 étoiles filantes visibles - pour les admirer, choisissez un site où la pollution lumineuse est la plus faible possible. Selon les années, la pluie peut être encore plus intense et dépasser 120 météores visibles par heure (voire jusqu'à 160, certaines années). Leur vitesse de pénétration dans l'atmosphère est en moyenne de 25 km/s. La magnitude moyenne des météores est de 2,5.

**Oligonucléotide**

Un oligonucléotide est un petit segment d'ADN simple brin ou d'ARN, comptant quelques dizaines de nucléotides. Des entreprises proposent la fabrication automatisée d'oligonucléotides de synthèse contenant la séquence de son choix.

**Utilisation des oligonucléotides en biologie moléculaire**

Les oligonucléotides sont utilisés en biologie moléculaire dans différentes expériences :

les oligonucléotides servent d'amorce pour amplifier un fragment d'ADN par la réaction de PCR. Pour cela, les oligonucléotides doivent être complémentaires d'une des extrémités du fragment d'ADN à amplifier ;

les oligonucléotides servent de sondes dans les expériences de Southern blot : par exemple, on peut utiliser des oligonucléotides marqués radioactivement avec du 32P, et complémentaires d'une séquence d'ADN d'un gène d'intérêt. La sonde sert à isoler le gène recherché dans un mélange de fragments d'ADN. Le Northern blot est une méthode proche qui recherche des ARN et non des ADN ;

les oligonucléotides de synthèse servent aussi à la mutagenèse dirigée ; pour cela, un oligonucléotide contenant une petite séquence modifiée d'un gène est utilisé comme amorce pour répliquer le gène d'intérêt. L'amorce s'hybride au gène normal et permettra l'insertion d'une mutation dans le gène après répllication ;

les puces à ADN peuvent contenir des milliers d'oligonucléotides correspondant à des gènes.

Les oligonucléotides peuvent servir d'outils de diagnostic, par exemple pour détecter une maladie génétique.

**Livre**

**Une bibliothèque porte le nom d'Edem Kodjo**

Edem Kodjo le mérite bien, cette bibliothèque a son nom. Jeudi dernier, le ministre Guy Lorenzo, en charge de la Culture et des Arts, a inauguré à Avepozo (Banlieu sud-est de Lomé), une bibliothèque portant le nom de l'Ancien Premier ministre Edem Kodjo.

Edem Kodjo est l'une des personnalités politiques et intellectuelles les plus brillantes et à l'influence internationale avérée. Pendant le

part unique RPT, il a occupé les fonctions les plus élevées du pays en tant que ministre des finances, puis des Affaires étrangères, avant d'être élu Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). A son départ, il écrit «Et Demain l'Afrique», essai sur le destin de l'unité africaine qui restera pendant longtemps et reste encore l'une des littératures les plus audacieuses et pertinentes sur l'avenir du continent. Il fera paraître d'autres essais dont «Une Lettre à l'Afrique cinquantenaire (Editions Gallimard)». A son retour d'exil, après des enseignements dans de célèbres universités de France, Edem Kodjo participe à l'édification de la démocratie au Togo. Opposant à Eyadema, il fut nommé Premier ministre en 1994 à l'issue des législatives de la même année, puis re-

devint Premier ministre une seconde fois en 2005 à l'arrivée de Faure Gnassingbé au pouvoir. Depuis son retour, il a fait paraître plusieurs essais et un roman, «Au commencement était le glaive». Edem Kodjo a une grande influence sur la politique au Togo et en Afrique non seulement à cause de sa longue carrière politique en tant que diplomate et ministre, mais également pour son entretient et



sa dimension intellectuelle. Il est aujourd'hui président de Pax Africana, une fondation qui s'occupe des problèmes du continent et œuvre à son unité.

Edem Kodjo est le premier togolais, voire le seul à avoir autant d'influences dans le monde, surtout dans celui de la Francophonie. C'est donc en toute logique qu'une bibliothèque porte son nom, même si on aurait aimé que le projet fût porté par l'Etat togolais. Ce projet est devenu réalité grâce aux efforts menés par l'association Cenade qui rassemble des écrivains togolais et africains.

« Il y a un réel déficit ici au Togo. Edem Kodjo est une personnalité engagée en faveur de la culture et de la littérature togolaise. », a expliqué Kodjo Vondoly, le président du Cenade.

**Appel à candidature**

**Festival africain de la photo de nu de Cotonou**

Le Festival Africain de la Photo de Nu (FAPN), se veut être la plus grande manifestation africaine consacrée à la photographie de nu (nu artistique et nu académique).

Elle envisage mettre en valeur auprès d'un large public la création photographique africaine autour du nu, et permettre la rencontre de celui-ci avec les œuvres et leurs créateurs.

Il s'agit d'un événement qui cherche avant tout à présenter la nudité comme moyen de réappropriation du corps africain. Ensuite, il espère pouvoir sous nos cieux, donner au nu, sa réelle valeur et perception artistique (qu'elle soit poliocée, contenue, décente, créative, exubérante ou choquante, voire inadmissible), au-delà de toute trivialité, du conserva-

tisme idéalisant, et de ce fait, contribuer à décomplexer l'imaginaire africain au sujet du nu.

Initié par l'écrivain, slameur et journaliste culturel Djamilé Mama Gao, Le Festival Africain de la Photo de Nu (FAPN), ambitionne réunir chaque année à partir de 2018, à Cotonou (ou dans une autre ville africaine), photographes professionnels de l'image, et tout public passionné de photographie, autour de la thématique et problématique du corps.

Période de candidatures : Du 1 Décembre 2017 au 1 Février 2018

Période de déroulement : La 1ère édition du Festival Africain de la Photo de Nu (FAPN), aura lieu en Mars 2018.

Ville : Cotonou

**Cinéma/Etats-Unis**

**Deux films africains restent dans la course à l'Oscar du Meilleur film Étranger 2018**

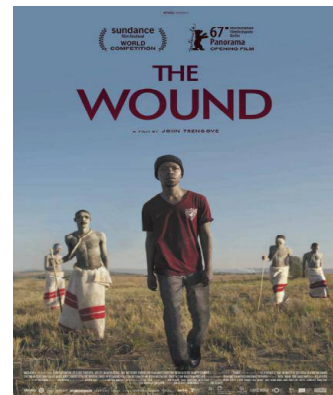
Pour les Oscars 2018, l'Académie des Oscars avait enregistré un record de quatre-vingt-douze pays ayant soumis des films pour sa 90ème cérémonie annuelle, dans la section Meilleur film en langue étrangère. Pour la première fois, parmi les nations pouvant prétendre au célèbre trophée américain, on y retrouvait le Sénégal, Haïti, la République Démocratique Populaire du Laos, le Mozambique et la Syrie.

Composé de membres de l'Académie résidant à Los Angeles, le Comité de la Phase I a regardé les films de cette catégorie, entre la mi-octobre et le 11 décembre. Le top six des choix du groupe, a été augmenté par une sélection additionnelle de trois votée le Comité Exécutive de l'Oscar du Meilleur film en langue étrangère. Ce qui constitue une liste restreinte de 9 films. Désormais connus depuis le 14 décembre, ces derniers seront départagés par un nouveau tour de vote qui réduira les finalistes un nombre de cinq finalistes à la nomination.

Le mardi 23 Janvier 2018, ces 5 nominés seront proclamés par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS). La 90ème cérémonie des Oscars aura lieu le dimanche 04 mars 2018, à Hollywood (Etats-Unis), au Dolby Theatre et au Highland Center. Elle sera diffusée sur le réseau de télévision ABC à 19h00 (Temps Universel), soit 16h en l'heure locale. La cérémonie sera transmise en direct dans plus de 225 pays et territoires dans le monde.

Réalisé par le Sud-Africain John Trengove, *The Wound* (Inxeba) est poursuivi par une polémique persistante liée à son sujet : Kwanza, un adolescent aisé, retourne au village de son père pour être circoncis, un rite de passage qui fera de lui un homme. La cérémonie prend une tournure dangereuse lorsqu'il surprend les ébats amoureux de deux hommes.

Une partie de la société sud-africaine se crispe (souvent violemment) sur l'homosexualité (des lesbiennes subissent des viols prétendument correctifs c'est-



à-dire pour les forcer à devenir hétéros). Il importe de rappeler que c'est l'un des premiers pays au monde à reconnaître les droits des personnes homosexuelles et à concéder le mariage entre individu de même sexe, depuis 2006, soit bien avant des pays comme la France.

L'Afrique du Sud a déjà remporté cet Oscar du meilleur film en langue étrangère (Academy Award for Best Foreign Language Film), aussi connu sous le nom de l'Oscar du meilleur film étranger avec *Mon nom est Tsotsi* (Tsotsi) de Gavin Hood, 2006. Un film percutant autour de six jours de violence dans la vie d'un chef de gang de 19 ans à Johannesburg. "Tsotsi" signifie "voyou", "gangster", dans le jargon des ghettos.

Dans la violence de Kinshasa, une ville éventrée par le chaos, une mère congolaise se bat pour son enfant. Derrière ce combat charnel, Félicité d'Alain Gomis, l'héroïne ayant donné son nom au film, affleure très vite une réflexion qui expose les frontières, comme toujours chez cet auteur multiculturel. En cherchant à soigner son fils mutique, Félicité pourrait réussir à guérir des épines plantées dans son cœur. Le film est coproduit par le Sénégal, la France, la Belgique, l'Allemagne, le Liban et le Gabon. C'est le 4è long métrage fiction du cinéaste qui a accumulé les trophées sur presque tous les continents, dont le Grand Prix au Fespaco 2017 de Ouagadougou et l'AMAA 2017

**En ordre alphabétique par pays, les 9 films sont :**

- Afrique du Sud, *The Wound* (Inxeba), réal. par John Trengove,
- Allemagne, *In the Fade*, réalisé par Fatih Akin, réalisateur
- Chili, *A Fantastic Woman*, réalisé par Sebastián Lelio, réalisateur;
- Hongrie, *On Body and Soul*, réalisé par Ildikó Enyedi, réalisateur
- Israël, *Fox Trot*, réalisé par Samuel Maoz, réalisateur
- Liban, *The Insult*, réalisé par Ziad Doueiri, réalisateur
- Russie, *Loveless*, réalisé par Andrey Zvyagintsev, réalisateur
- Sénégal, *Félicité*, réalisé par Alain Gomis, réalisateur;
- Suède, *The Square*, réalisé par Ruben Östlund, réalisateur;



**Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses**

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**  
**Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme

**Guillaume BOGLA**

Avec environ 7,47 milliards de francs Cfa octroyés au Togo

## La BAD appuie la gouvernance et la promotion de l'agrobusiness

Late Pater

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé au Togo un appui budgétaire au titre d'un don du Fonds africain de développement (FAD) d'un montant de 2,32 milliards d'UC (1,82 milliards de francs Cfa) et un autre au titre de la Facilité d'appui à la transition (FAT) d'un montant de 7,21 milliards d'UC (5,65 milliards de francs Cfa). 9,53 milliards d'UC au total, soit environ 7,47 milliards de francs Cfa, sont octroyés au titre du Programme d'appui à la promotion de l'agrobusiness (PAGPA). Les protocoles de don ont été signés Lomé le 21 décembre 2017 par Madame Khadidia Diabi, Responsable pays de la BAD au Togo, et Monsieur Sani Yaya,

ministre de l'Economie et des finances.

L'objectif principal du programme est de contribuer à la création des conditions favorisant une croissance économique inclusive. Il s'attachera à soutenir l'essor d'un environnement favorable aux investissements dont principalement le développement de l'agrobusiness. Ce programme permettra aussi de renforcer la capacité de mobilisation des ressources internes afin de soutenir les investissements publics requis pour le développement de l'agriculture et ses chaînes de valeurs. Le programme répond aux défis majeurs auxquels le Togo continue à faire face pour sortir de la situation de fragilité et juguler sa vulnérabilité aux crises d'ordre social. Le



Echanges de documents entre le Ministre Sani Yaya de l'Economie et des Finances et la Madame Khadidia Diabi, Responsable pays de la BAD au Togo

programme permettra également à la Banque de contribuer aux réformes visant la prise en compte du genre dans les actions publiques et en particulier dans le secteur agricole.

Les résultats attendus du programme sont (i) la diminution du délai de transfert de propriété qui devrait passer de 283 jours en 2016 à 60 jours (moyenne constatée dans la zone UEMOA) ; (ii) la réduction du déficit de la balance commerciale agricole passant de 64 milliards francs Cfa à 30 milliards francs Cfa ; (iii) le renforcement de la résilience du Togo aux facteurs de fragilité liés aux inégalités spatiales et de genre à travers la promotion du développement régional autour des zones de transformation agricole ; (iv) la sécurisation foncière des sites

aménagés ; (v) l'amélioration du taux de pression fiscale de 16,7% en 2016 à 21% du PIB en 2018 ; (vi) l'optimisation de la gestion des investissements en faisant progresser la note PI-11 du pays de D en 2016 à au moins C en 2018 ; et (vii) l'amélioration de la gouvernance fiscale locale à travers le transfert effectif des compétences et le renforcement des capacités techniques des collectivités territoriales.

La BAD salue non seulement l'engagement soutenu des autorités togolaises dans la conception de ce programme, mais aussi les efforts importants déjà consentis par le gouvernement dans la recherche d'une croissance inclusive au bénéfice de toute la population togolaise.

## Selon une alerte du ministre de la Santé et de la protection sociale Des cas suspects de grippe en augmentation dans des formations sanitaires

En Afrique de l'ouest, des cas de grippe saisonnière sont signalés dans certains pays depuis quelques semaines. Au Togo, selon un communiqué du ministre de la Santé et de la protection sociale, le système de surveillance épidémiologique a aussi permis de détecter une augmentation du nombre de cas suspects de grippe dans certaines formations sanitaires depuis novembre 2017. Le virus en cause est le "AH1N1" qui est en circulation depuis 2010 mais dans une faible proportion et sans décès. Des investigations plus approfondies sont en cours pour mieux cerner la maladie et organi-

ser une riposte adéquate, écrit Moustafa Mijiyawa.

La grippe est une infection respiratoire aiguë, fréquente et très contagieuse, d'origine virale. Elle est souvent caractérisée par une fièvre, une toux, un mal de gorge, un écoulement nasal, des maux de tête et des douleurs musculaires. Quelques rares cas évoluent vers la forme sévère qui peut nécessiter une hospitalisation. Le virus se transmet facilement d'une personne à l'autre par voie aérienne, à travers la toux et les éternuements. En conséquence, le ministre invite la population à adopter les mesures suivantes : se protéger

le nez et la bouche en cas d'éternuements ou de toux ; se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ; se protéger du froid par le port de vêtements lourds et chauds ; éviter de rester en milieu poussiéreux ou se protéger le nez et la bouche contre la poussière.

"En cas d'apparition de fièvre brutale accompagnée des signes suivants : toux, mal de gorge ou écoulement nasal, aller immédiatement au centre de santé le plus proche pour une prise en charge adéquate et rapide", conclut le communiqué daté du 22 décembre 2017.

Secteur des télécoms au Togo

## La construction et l'équipement du "carrier hotel de niveau Tier III" attribués le 6 mars

Au bénéfice du Togo, la Banque mondiale a financé à hauteur de 30 millions de dollars américains (environ 15 milliards de francs Cfa) le Programme régional ouest-africain de développement des infrastructures de communication (en anglais, West African Regional Communications Infrastructure Program ou WARCIP), dénommé WARCIP-Togo. Aujourd'hui, le gouvernement togolais veut utiliser ces fonds pour payer les travaux de construction et d'équipement d'un carrier hotel de niveau TIER III à Lomé, quartier Tokoin Achanté (Lomé II). A la suite de l'avis général d'appel d'offres, le ministère des Postes et de l'économie numérique, agissant pour le compte du projet WARCIP, a lancé un avis d'appel d'offres international depuis le 18 décembre 2017. Des offres fermées sont ainsi sollicitées de la part de candidats éligibles. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du dossier d'appel d'offres délivré par l'Unité de coordination du projet WARCIP et déposées le 6 mars 2018 à 10 heures TU au plus tard. Les dépôts électroniques ne seront pas admis et les soumissions présentées hors délais seront rejetées. L'offre doit être accompagnée d'une garantie bancaire de soumission de 200 millions de francs Cfa.

Les travaux sont répartis en un lot unique clé en main. Pêle-mêle, on y retrouve des travaux de terrassement, voirie et réseaux divers, gros œuvre, étanchéité toiture, menuiserie extérieure, espaces verts et second œuvre (génie civil) ; courants forts et faibles, groupes électrogènes, climatisation et ventilation, plomberie et sanitaires, système de sécurité incendie, plancher techni-



Cina Lawson, Ministre de l'Economie numérique

que, urbanisation, pylône, ascenseur ; réseau IP international, informatique et bureautique, développement et exploitations du site web, logiciels administratifs, exploitation du datacenter, exploitation de la bande passante internationale, pour les travaux Télécom et Informatique. Sans oublier la maintenance.

Le délai d'exécution de ces travaux est compris entre 12 et 15 mois.

Pour être qualifié, il ne faut pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de soumission des offres, confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés en défaveur du soumissionnaire ; avoir réalisé une moyenne de chiffres d'affaires des cinq dernières années des activités de construction, de fournitures et installations ou égale à 32 millions de dollars US ; avoir participé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins deux marchés au cours des cinq

dernières années, à compter du 1er janvier 2013 jusqu'à la date limite de remise des offres avec une valeur minimum de 10 millions de dollars US chacun, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés ; fournir l'autorisation du fabricant si le soumissionnaire compte fournir et installer des composants importants d'équipements qu'il ne fabrique ou ne produit lui-même, etc.

A noter que les soumissionnaires vont bénéficier d'une réunion préparatoire le 16 janvier 2018 à 9 heures TU dans la salle de réunion du siège du WARCIP-Togo et, le même jour, d'une visite du site où sera construit le carrier hotel (centre d'hébergement de données) pour lequel toutes les études techniques, économiques et environnementales ont été finalisées et validées en relation avec la Banque mondiale ; le certificat de conformité environnemental a été obtenu. Ces études ont été financées par l'Etat togolais pour un montant de 830 millions de francs Cfa.

## D'une foire nationale à une autre Plus de visibilité à la filière soja du Togo

Le ministère du Commerce et de la promotion du secteur Privé a organisé, du vendredi 15 au lundi 18 décembre, la 3ème édition de la Foire nationale du soja dans la ville de Dapaong (à 600 km au nord de Lomé, indique le portail officiel [Republiquetogolaise.com](http://Republiquetogolaise.com). Qui souligne que le gouvernement a, à cet effet, mis en œuvre un vaste projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo. C'est dans ce cadre que se situe la 3ème édition de la Foire Nationale du soja qui est le lieu de rencontre des producteurs de toutes les régions du pays, des transformateurs et des exportateurs du soja biologique et conventionnel.

Durant ces quatre jours, les acteurs du secteur ont procédé à l'exposition et à la vente des produits dérivés du soja, de différentes va-



riétés de soja et de semences. Ils ont été également sensibilisés et outillés sur les techniques de production, de récolte, de stockage et de transformation. "Pour le gouvernement, cette foire concourt à la promotion de la filière soja, contribue ainsi à l'accroissement des revenus de ses acteurs et participe à la réduction de la pauvreté", indique la même.

En début d'année déjà, rappelle

[Republiquetogolaise.com](http://Republiquetogolaise.com), le Chef de l'Etat a inauguré, dans la Préfecture de Tchaooujo, une usine de transformation d'arachides et de soja. Les activités de cette unité de transformation, d'une capacité de 6000 tonnes/an, toucheront 6000 producteurs en 2018 et 12000 à partir de 2020. Des centaines d'emplois directs et des milliers d'emplois indirects seront également créés.

En novembre sur les principaux marchés de la capitale

## Piment vert, Œuf cuit de poule de race et Noix de coco sec enchérissent les prix

Jean AFOLABI

En novembre 2017, le niveau général des prix à la consommation a connu une progression de 0,3% après une baisse de 0,8% enregistrée aussi bien en octobre qu'en septembre 2017. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+1,2%) ; «Santé» (+1,9%) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation «Biens et services divers» (+0,3%) ; «Transports» (+0,04%) et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,1%). Parallèlement, les prix des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,6%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (-0,2%) ont connu un repli.

Officiellement, l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) attribue la hausse enregistrée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» aux postes : «Poissons frais» (+23,5%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (+9,8%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+1,4%) ; «Œufs» (+15,3%) ; «Légumes frais en fruits ou racine» (+2,7%) ; «Huiles» (+1,9%) ; «Légumes secs



«Biens et services divers», la hausse est expliquée par le poste «Appareils et articles pour soins corporels» (+6,0%). Pour les fonctions de consommation «Transports» et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer», leur hausse provient respectivement des postes «Automobile» (+0,9%) et «Articles de ménage non durables» (+0,2%).

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, l'Institut national de la Statistique cite : «Akpala (Chinchard frais)» (+30,5%) ; «Akpala (Chinchard) fumé» (+8,9%) ; «Piment rouge frais» (+28,8%) ; «Herbe Zangara pour paludisme» (+33,2%) ; «Gboyébessé (Piment vert)» (+42,4%) ; «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+1,7%) ; «Œuf cuit de poule de race» (+75,0%) ; «Tomates rondes (Pomme)» (+8,3%) ; «Gombos frais» (+9,7%) ; «Chips» (+77,0%) ; «Gboman» (+22,3%) ; «Igne»

blancs secs» (+1,2%) ; «Doèvi (Anchois) frit» (+11,8%) ; «Viande de bœuf avec os au kg» (+0,7%) ; «Doèvi (Anchois) fumé» (+0,7%) ; «Sucre raffiné en poudre» (+2,4%) ; «Pain en baguette» (+2,2%) ; «Alcool à 90°» (+46,8%) ; «Akpan» (+12,2%) ; «Coq vivant local» (+4,6%) ; «Pain sucré artisanal sucré» (+2,2%) ; «Liha sucré» (+14,2%) ; «Jus de citron» (+4,2%) ; «Ail frais» (+8,5%) ; «Botokoïn» (+7,2%) ; «Fer à béton» (+1,6%) ; «Sodabi locale artisanale dans une buvette» (+4,9%) ; «Haricot vert» (+32,9%) ; «Transport transfrontalier de passagers et de bagages par avion vers un pays africain» (+30,7%) ; «Transport transfrontalier de passagers et de bagages par avion vers un pays africain» (+30,7%) ; «Médicaments anti-viraux» (+2,6%) ; «Balai traditionnel à tige» (+2,9%) et «Monture adulte métallique importée» (+3,7%).

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, l'Inseed pointe : «Manvi (Hareng) fumé» (-42,6%) ; «Gari (Farine de manioc)» (-49,1%) ; «Oignon frais rond» (-13,3%) ; «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (-5,2%) ; «Oranges locales» (-30,4%) ; «Charbon de bois» (-2,8%) ; «Agbéli (Manioc frais)» (-22,2%) ; «Pétrole lampant à la pompe» (-10,6%) ; «Bananes douces» (-11,7%) ; «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-1,7%) ; «Aglinvi mourou (Crabes frais)» (-9,0%) ; «Adémè» (-4,1%) ; «Banane plantain mûre» (-13,3%) ; «Cossette de manioc» (-6,9%) ; «Ailes de poulet congelé» (-4,1%) ; «Pommes de terre» (-7,7%) ; «Pomme fruit» (-9,2%) ; «Ablou» (-8,3%) ; «Poulet congelé importé» (-1,5%) ; «Arachide décortiquée crue» (-3,3%) ; «Mawoè (Maïs en pâte)» (-3,6%) ; «Mangue greffée» (-16,9%) ; «Croissant sans beurre» (-12,7%) ; «Viande de bœuf sans os au kg» (-0,7%) ; «Carottes» (-5,9%) ; «Poulet local vivant» (-4,0%) ; «Essence super de rue» (-0,9%) ; «Akanhoun (Potasse)» (-8,3%) ; «Choux vert» (-19,9%) ; «Tchoukoutou local artisanal» (-2,4%) ; «Sésame» (-2,3%) ; «Feuille de haricot» (-15,6%) ; «Poulet vivant de chair» (-2,3%) ; «Jus de bissape» (-

3,0%) ; «Essence mélange de rue» (-0,8%) ; «Viande fraîche de chèvre au kg» (-1,4%) ; «Peinture à eau» (-1,2%) ; «Viande fraîche de mouton au kg» (-3,2%) ; «Piment rouge sec» (-3,6%) ; «Vin de palme» (-3,0%) ; «Batterie pour voiture automobile» (-1,7%) ; «Carpe frite à l'huile rouge» (-0,7%) ; «Tripes et abats de bœuf» (-1,5%) ; «Beurre frais en vrac» (-3,3%) ; «Chaussures semi-fermées 'Sabots' (Babouche)» (-1,6%) et «Chaussures semi-fermées 'Sabots' (Babouche)» (-1,6%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,04% contre une baisse de 0,01% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a progressé de 0,2% contre une stabilisation le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 1,4% contre une baisse de 0,8% pour les produits énergétiques. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont accru de 0,6% contre un repli de 0,4% des produits importés. Du point de vue de la classification sectorielle, on estime que les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont augmenté respectivement de 1,6% et de 0,2%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse de 0,5% des prix des produits non durables.

### Evolutions trimestrielle et annuelle

Le niveau des prix du mois de novembre 2017, comparé à celui du mois d'août 2017 (évolution trimestrielle) a connu une diminution de 1,3% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-4,7%) et «Transports» (-0,9%). Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,8%) ; «Santé» (+1,3%) ; «Enseignement» (+1,2%) ; «Biens et services divers» (+0,3%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%) ; «Loisirs et culture» (+0,3%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+0,5%) ont progressé.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette régression est expliquée particulièrement par la baisse conjuguée des prix des produits frais (-6,9%) et énergétiques (-0,4%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée par la décroissance des prix des produits des secteurs primaire (-9,9%) et secondaire (-0,1%). Suivant la durabilité, cette baisse est attribuable aux prix des produits non durables (-2,4%) contre une hausse des prix des produits semi-durables (+0,1%).

Par rapport à novembre 2016 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une régres-

sion de 0,9% due essentiellement aux fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-4,9%) ; «Communication» (-0,6%) ; «Loisirs et culture» (-1,4%) et «Boissons alcoolisées tabac et stupéfiants» (-2,9%). En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, l'Institut national de la Statistique met cette baisse à l'actif des prix des produits frais (-4,3%) et ceux des produits hors énergie et hors produits frais (-0,4%). Cependant, les prix des produits énergétiques ont progressé de 3,7%.

Au regard de la provenance, cette évolution s'explique par la baisse conjuguée des prix des produits locaux (-1,1%) et importés (-0,3%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (-1,7%) et durables (-0,4%) qui ont influencé le repli du niveau général des prix en glissement annuel. Pour ce qui est des secteurs de production, la baisse du niveau général dépend de la régression des prix des produits des secteurs primaire (-5,9%) et secondaire (-0,4%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à -0,6% en novembre 2017 contre -0,5% en octobre 2017 et -0,6% en septembre 2017. En décembre 2016, ce taux d'inflation était de 0,3% dans la zone UEMOA.



et oléagineux» (+2,3%) ; «Autres matières grasses» (+20,3%) ; «Fruits secs et noix» (+28,9%) ; «Légumes frais en feuilles» (+2,3%) ; «Pains» (+2,0%) ; «Sucre» (+1,3%) ; «Boissons non alcoolisées artisanales» (+3,3%) ; «Bœuf» (+0,2%) ; «Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande» (+0,7%) ; «Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes» (+0,2%) ; «Laits infantiles et farines lactées pour bébé» (+0,8%) et «Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries» (+0,3%).

S'agissant de la fonction de consommation «Santé», sa progression est portée par les postes «Médicaments traditionnels» (+13,7%) ; «Produits médicaux divers» (+3,5%) ; «Médicaments modernes» (+0,1%) et «Appareils et matériel thérapeutiques» (+1,3%). Quant à la fonction

(+2,2%) ; «Huile végétale (Nioto)» (+2,1%) ; «Cure dents» (+15,3%) ; «Décou (Noix de palme)» (+24,7%) ; «Adiadoè (Sardinelles fumées)» (+2,7%) ; «Noix de Coco sec» (+36,4%) ; «Haricots rouges secs» (+10,6%) ; «Lanhoinhoin (Poisson salé fermenté)» (+7,6%) ; «Citrons» (+30,4%) ; «Saloumon fumé» (+2,9%) ; «Agbéli (Manioc râpé)» (+6,6%) ; «Ananas frais» (+20,6%) ; «Concombre» (+34,2%) ; «Zomi (Huile de palme traditionnelle)» (+1,9%) ; «Aubergine locale» (+11,1%) ; «Œuf frais de poule de race» (+3,6%) ; «Voiture particulière d'occasion bas de gamme» (+1,5%) ; «Gingembre frais» (+21,9%) ; «Tapioca petit grain» (+3,3%) ; «Œuf frais de poule traditionnelle» (+16,6%) ; «Betterave» (+26,3%) ; «Sel de cuisine gros cristaux» (+6,1%) ; «Haricots

## Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre Des prêts à 63,900 milliards la 2<sup>ème</sup> semaine de décembre au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 06 au 11 décembre 2017, des prêts à hauteur de 63,900 milliards, et des emprunts à 66,300 milliards. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 415,939 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont notamment à un jour pour 9,500 milliards, et à une semaine pour 24,400 milliards. A l'échéance d'un jour, le taux moyen pondéré s'est situé à 5,31%. Les taux minimum et maximum sont fixés à 4,50% et 6,50% respectivement. A une semaine, ces mêmes taux se situent respectivement à 5,42%, 4,25% et 6,00%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire enre-

gistrent 109,925 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 81,650 milliards, dont 10,000 milliards à deux semaines. Aux taux respectifs de 5,52%, 5,00% et 6,75%. Le Sénégal et le Niger enregistrent respectivement 50,314 milliards et 47,500 milliards. Le Bénin enregistre 44,900 milliards, le Mali 17,750 milliards et la Guinée-Bissau n'enregistre que des emprunts.

En termes d'emprunts, le Sénégal enregistre 75,250 milliards, dont seulement 2,000 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 5,54%, 5,50% et 5,75%. Il est suivi par la Côte d'Ivoire avec 65,389 milliards, dont 1,064 milliard à l'échéance de six mois. Aux taux respectifs et identiques de 4,25%. Les établissements du Mali suivent avec 58,000 milliards, dont 5,250 milliards à douze mois. Aux taux respectifs de 5,50%, 4,25% et 6,60%. Le Burkina Faso et le Bénin enregistrent 56,500 milliards et 55,400 milliards res-

pectivement. Le Niger fait 27,500 milliards et la Guinée-Bissau 11,600 milliards.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré une hausse du volume des transactions et des taux d'intérêt en rythme mensuel au cours de mois d'octobre 2017. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 405,6 milliards en octobre 2017 contre 256,2 milliards en septembre 2017, soit une hausse de 58,2%. Le taux moyen pondéré de ces opérations est ressorti à 4,82% contre une réalisation de 4,62% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 83,9% pour s'établir à 175,1 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,74%, contre une réalisation de 4,58% le mois précédent.

FOOTBALL/

## Accentuer la mise en œuvre du système d'octroi de licences aux clubs pour accélérer le football professionnel

Transformer le programme d'octroi de licences aux clubs, un instrument purement réglementaire, en un vecteur flexible et basé sur des principes essentiels à la professionnalisation des clubs. C'est l'objectif que vise désormais la FIFA à travers une conférence sur le football professionnel qui a eu lieu au Caire en Egypte, les 19 et 20 décembre dernier, à l'intention des managers licences clubs ainsi que des secrétaires généraux et/ou les responsables des compétitions des associations.

Hervé A.

Cette conférence était destinée à servir de plateforme d'informations sur les questions de football professionnel (octroi de Licence aux Clubs, chambres nationales de résolution des Litiges et gestion des stades) afin de partager les meilleures pratiques et de faire intervenir des experts dans des domaines spécifiques.

Pendant les deux jours, les participants ont échangé sur les bonnes pratiques et les expériences tirées du football européen, asiatique et américain devant servir d'exemples dans la mise en œuvre du système d'octroi de licences dans les associations membres de la CAF.

Avec la publication de sa feuille de route stratégique "FIFA 2.0" en octobre 2016, la FIFA a défini la marche à suivre et communiqué sa vision, à savoir promouvoir le football, protéger son intégrité et le rendre accessible à tous.

L'instance dirigeante entend donner corps à cette vision à travers trois grands objectifs : développer le football, améliorer l'expérience footballistique des différents acteurs et bâtir une institution plus forte.

Dans cette optique de développement de la discipline, la poursuite de la professionnalisation du



football de clubs à travers le monde constitue un axe de travail majeur.

La FIFA se pose en moteur de ces initiatives, avec la récente création du département Football professionnel dans le cadre de la nouvelle approche destinée à mieux travailler avec les différentes parties prenantes, telles que les clubs, les ligues et les joueurs.

La mise en œuvre du programme d'octroi de licences aux clubs à l'échelle mondiale passe par une volonté de développer le football par le biais de la professionnalisation du football de clubs. Cette approche aidera les fédérations et les associations membres à améliorer les standards au sein de la communauté du football, mais aussi à sauvegarder la crédibilité et l'intégrité des compétitions de clubs, as-

surant ainsi la diffusion des valeurs sportives, des principes du fair-play et de la transparence dans les finances ainsi que dans les structures de propriété des clubs.

Dans le nouveau contexte, la FIFA recommande vivement aux associations membres de ne pas considérer que l'octroi de licences aux clubs est uniquement applicable à leur première division ou aux clubs professionnels.

Le règlement national d'octroi de licences aux clubs pourra être appliqué, dans une certaine mesure, à d'autres championnats, tels que la deuxième division masculine, les championnats de jeunes, le championnat féminin ainsi que les compétitions de futsal et de beach soccer.

Ce principe contribuera à faire avancer la stratégie de l'associa-

tion membre et à promouvoir des standards plus élevés dans ces compétitions. Il pourra également s'inscrire dans le cadre d'une approche coordonnée destinée à promouvoir des standards plus élevés dans les championnats semi-professionnels et/ou amateurs dans différents domaines, que ce soit sur ou en dehors du terrain.

"Chaque association membre doit utiliser son système d'octroi de licences aux clubs pour atteindre un ensemble d'objectifs stratégiques prioritaires sur une période de plusieurs années en adoptant une approche progressive (c'est-à-dire étape par étape) vis-à-vis des critères et des standards", précise par ailleurs Sébastien Neuf, Responsable du département football professionnel à la FIFA.

Depuis la mise en œuvre du système par la CAF en 2014, les associations membres de la CAF ont consenti d'énormes efforts pour se conformer aux directives de la CAF pour une mise en œuvre efficace du Système d'octroi des licences aux clubs. Néanmoins, il y a trois au quatre fédérations sur la cinquantaine qui traînent toujours les pas, a reconnu Ahmed Harraz, le Responsable Licence des clubs de la CAF.

## Giroud absent pour six semaines

L'attaquant d'Arsenal s'est blessé il y a quelques jours contre West Ham et souffre d'une déchirure aux ischio-jambiers.

L'attaquant international français d'Arsenal Olivier Giroud s'est blessé il y a quelques jours contre West Ham avec les Gunners et souffre d'une déchirure aux ischio-jambiers. Et selon le journal L'Equipe, cette blessure pourrait remettre en cause ses velléités hivernales de départ.

Lors de cette rencontre de Coupe de la Ligue anglaise, Giroud avait dû stopper net lors d'un rush et son absence pourrait s'avérer plus longue que prévu. L'attaquant des Bleus et d'Arsenal ne jouera pas avant début février d'après le journal français.

Un très mauvais timing pour Giroud avec une blessure qui le prive d'exposition à une période très chargée pour les clubs anglais qui font généralement beaucoup tourner pendant les fêtes. Pour rappel, Giroud, 31 ans, a inscrit 7 buts en 25 matches (1211 minutes) depuis le début de la saison et espère être dans le wagon des sélectionnés pour le Mondial 2018 avec la France.

## Paolo Guerrero obtient une réduction

Le 20 décembre 2017, la Commission de Recours de la FIFA a décidé de retenir partiellement l'appel interjeté par l'international péruvien Paolo Guerrero. La suspension d'un an prononcée le 7 décembre dernier par la Commission de Discipline de la FIFA a donc été ramenée à six mois.

Ayant pris en considération toutes les circonstances du dossier, et notamment le degré de la faute du joueur, la Commission de Recours de la FIFA a estimé qu'une période d'inéligibilité de six mois était une sanction appropriée.

Le joueur avait été contrôlé positif au métabolite benzoylécgonine - substance figurant sur la Liste des interdictions 2017 de l'Agence mondiale antidopage (AMA) sous la catégorie "S6. Stimulants" - à l'occasion d'un contrôle de dopage effectué après le match de la compétition préliminaire de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™ disputé par le Pérou contre l'Argentine à Buenos Aires le 5 octobre 2017.

Ce contrôle positif à une substance interdite constitue de la part du joueur une violation de l'art. 6 du Règlement antidopage de la FIFA et de l'art. 63 du Code disciplinaire de la FIFA.

La période de suspension court à compter du 3 novembre 2017, date à laquelle le joueur a été suspendu à titre provisoire par le président de la Commission de Discipline de la FIFA. Conformément à l'art. 29 du Règlement antidopage de la FIFA, cette suspension s'applique notamment à tous les matches nationaux et internationaux, amicaux ou officiels.

## Pochettino dans la short-list du PSG

A travers que la saison avance, le Paris Saint-Germain va devoir réfléchir s'il conserve Unai Emery. La situation est plutôt claire concernant le technicien espagnol : en fin de contrat en juin prochain, il posséderait une option de prolongation s'il atteint les demi-finales de la Ligue des Champions. S'il échoue contre le Real Madrid ou en quart, les dirigeants parisiens voudront peut-être se tourner vers autre chose.

Selon le Daily Mirror, Mauricio Pochettino est "dans la short-list du PSG pour la saison prochaine". Le média anglais rappelle que les dirigeants recherchent quelqu'un d'expérimenté et "Pochettino a transformé Tottenham en une équipe qui challenge pour les honneurs sur le front national et européen." Sans oublier que l'ancien défenseur a déjà évolué deux saisons à Paris, ce qui lui fait un atout de plus dans sa manche.

Très récemment dans son interview au Parisien, Antero Henrique avait fait le point sur la situation de l'entraîneur : "Tout le monde parle de lui de manière très positive. Tout le monde sauf les journalistes. Mais c'est la vie des entraîneurs d'être critiqué. Unai fait partie des meilleurs entraîneurs du monde. Comme l'a dit le président en début de saison, nous sommes à 200 % derrière lui. 200 % ! Nous n'avons aucun doute sur lui et il a toute notre confiance. Je peux vous assurer que son contrat n'est un problème ni pour lui ni pour le PSG. Tout le monde est très tranquille avec ça. Nous ne sommes que mi-décembre, donc le moment n'est pas venu de parler de l'entraîneur la saison prochaine."

BALLON D'OR CAF

## Aubameyang : "j'ai beaucoup donné en 2017"

Interrogé par Ouest-France, l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang a livré son ressenti sur la course au titre de joueur Africain de l'année dont il fait partie des 3 finalistes.

Sacré en 2015, Aubameyang fait partie des 3 finalistes pour l'édition 2017 avec l'Egyptien Mohamed

Salah et le Sénégalais Sadio Mané. Alors que le lauréat sera connu le 4 janvier, c'est surtout le Pharaon, en feu avec Liverpool et récemment élu Footballeur africain de l'année par la BBC, qui inquiète le Gabonais.

"Ce sera encore une année difficile, avec de très bons concu-

rents. Salah a fait une année incroyable avec l'Egypte. J'espère remporter ce titre, j'ai beaucoup donné en 2017", a tout de même lancé le Panthère. Malgré ses 41 buts inscrits en club sur l'année civile et son titre de meilleur buteur de Bundesliga 2016/17, le Gabonais reste plombé par sa CAN ra-

tée à domicile et il aura fort à faire pour devancer l'Egyptien. "Je ne suis pas de mauvaise foi. Si je ne gagne pas, je féliciterai le vainqueur", conclut-il. Une pique adressée à Yaya Touré et André Ayew qui avaient vivement critiqué son sacre il y a deux ans...

TENNIS

## Serena Williams fera son retour à Abu Dhabi

Le tournoi d'exhibition d'Abu Dhabi a annoncé sur son site la présence de Serena Williams. Ce sera sa première apparition sur le circuit depuis l'Open d'Australie 2017.

Le retour de Serena Williams sur les courts se concrétise encore un peu plus. Le tournoi d'exhibition d'Abu Dhabi a annoncé la présence de Serena Williams. Habituellement réservé aux hommes, ce rendez-vous s'ouvre pour la première fois aux femmes. Jelena Ostapenko, présente en Thaïlande cette semaine, sera l'adversaire de Serena Williams. Le match entre les deux joueuses aura lieu le

30 décembre.

"Je suis ravie de retourner sur le court à Abu Dhabi pour la première fois depuis la naissance de ma fille", explique la championne américaine sur le site officiel du tournoi.

Serena Williams (36 ans), qui avait remporté pour la septième fois l'Open d'Australie en janvier dernier, son 23ème titre du Grand Chelem, alors qu'elle était enceinte, a mis au monde le 1er septembre une petite Alexis Olympia. Elle s'est mariée le 15 novembre avec Alexis Ohanian, cofondateur du site Reddit.

Sa présence aux Emirats le 30



décembre autorise à croire qu'elle s'alignera bien à l'Open d'Australie qui débute le 15 janvier. Des ru-

meurs sur les réseaux sociaux affirmaient le contraire depuis quelques jours.

## Au terme de son 107ème Conseil d'administration La BOAD approuve de nouveaux engagements pour 58,1 milliards

Jean Afolabi

Le Conseil d'administration de la Banque ouest africaine de développement (Boad), tenu le 13 décembre 2017 à Dakar, a approuvé de nouvelles opérations dont quatre prêts à moyen et long termes pour un montant total de 40,6 milliards de FCFA, un prêt à court terme de 10 milliards de FCFA et une garantie d'emprunt s'élevant à 7,5 milliards de FCFA. Ces opérations portent à 4921,4 milliards FCFA, le total des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD.

Les engagements approuvés portent sur le financement partiel des projets suivants :

**Alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala, au Mali.** Le financement de la BOAD servira à renforcer le système d'alimentation en eau potable de la Commune de la ville de Bamako et environs par : i) la construction d'un réseau de distribution sur une longueur totale de 98 km ; ii) la réalisation de 7 125 branchements sociaux ; et iii) la réalisation de 188 bornes fontaines. **Montant de l'opération : 5 milliards FCFA.**

**Réhabilitation des infrastruc-**

**tures et modernisation des équipements du Port de Bissau en Guinée Bissau.** Ce projet de réhabilitation consistera à effectuer des travaux de génie civil au niveau des quais, de la surface du terminal à conteneurs et le dragage du chenal d'accès et du bassin portuaire. Il sera procédé également à la création d'un poste Moyen Tension (MT) de 150,4 kV et à l'acquisition de nouveaux matériels de manutention et d'outils informatiques de gestion des opérations portuaires. **Montant de l'opération : 15 milliards FCFA.**

**Réhabilitation et renforcement des aires de mouvements de l'aéroport de San Pedro en République de Côte d'Ivoire.** Le projet a pour objet, la réhabilitation et le renforcement de la piste d'atterrissage de l'Aéroport de San Pedro sur une plateforme revêtue d'une largeur de 30 m et d'une longueur de 2 100 m, et des autres aires de mouvements (parking et bretelle) ainsi que des travaux connexes. Il vise à contribuer : i) à l'amélioration de la sécurité et de la sûreté des activités aéronautiques en mettant les infrastructures aux normes ; et ii) au désenclavement et au déve-

loppement de la région de San Pedro. **Montant de l'opération : 14,578 milliards FCFA.**

**Ligne de refinancement en faveur de la Banque Commerciale du Sahel (BCS SA) au Mali.** Cette ligne destinée au refinancement d'investissements productifs dans les secteurs éligibles au financement de la Banque, s'inscrit dans le cadre du deuxième programme initié par la BOAD et la KfW visant à soutenir les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de l'UEMOA en améliorant leur accès aux moyens de financement par le canal du secteur bancaire commercial. **Montant de la ligne : 6 milliards FCFA.**

**Ligne à court terme en faveur de Coris Bank International (CBI) pour le refinancement partiel de concours octroyés au titre de la campagne cotonnière 2017-2018 au Burkina Faso.** L'objectif visé par cette ligne est de renforcer les ressources financières à court terme de CBI, pour lui permettre de soutenir adéquatement les besoins de trésorerie des sociétés ciblées (notamment SOFITEX, SOCOMA, SNCITEC). **Montant de la ligne : 10 milliards FCFA.**

## Renforcement de la capacité de financement des filiales de son réseau Un prêt syndiqué de 200 millions de dollars de la néerlandaise FMO à Ecobank

Ecobank Transnational Incorporated (ETI), le holding basé au Togo du Groupe Ecobank panafricain, a annoncé, le 21 décembre 2017, l'approbation d'un instrument de crédit syndiqué de 200 millions de dollars d'une maturité de 5-7 ans par FMO, la banque de développement néerlandaise. C'est le deuxième prêt qu'organise FMO pour le Groupe Ecobank ces dernières années. ETI utilisera ce prêt pour renforcer la capacité de financement de plusieurs filiales de son réseau à travers 36 pays africains. Conformément aux objectifs de développement stratégiques du Groupe Ecobank, au moins 75 pour cent du prêt sera destiné aux PME dans divers secteurs de l'économie, explique un communiqué du Groupe.

Principal arrangeur de ce prêt syndiqué, FMO a apporté 58,5 millions de dollars tandis que d'autres IFD et investisseurs à impact ont contribué de la manière suivante : DEG – Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH (21 millions d'euros), Proparco (21 millions d'euros), la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO) (15



Siège du groupe Ecobank à Lomé

millions de dollars), la Banque de développement autrichienne (OeEB) (15 millions de dollars), Blue Orchard (30 millions de dollars), Symbiotics (21,5 millions de dollars) et Oikocredit (10 millions de dollars).

Au sujet de cet instrument de prêt, Ade Ayeyemi, Directeur Général du Groupe Ecobank, a précisé : « ETI est ravi de conclure cet accord financier avec FMO, qui a su attirer un nombre élevé d'acteurs. Le calendrier de la transaction – à la fin de l'exercice financier – est particulièrement important et nous permettra de mieux servir les PME, qui constituent un segment de marché essentiel pour nous ». Jürgen

Rigterink, Président Directeur Général de FMO, a ajouté : « FMO est fier d'avoir monté cet accord de prêt syndiqué pour le Groupe Ecobank, un partenaire de longue date. Par le biais de cet investissement, nous soutenons les petites et moyennes entreprises de certains des pays les plus sous-bancarisés d'Afrique. Bien que les PME de ces pays offrent la majorité des emplois, leur accès aux financements demeure limité. Nous sommes heureux d'amener de nouveaux investisseurs sur ces marchés afin de contribuer à stimuler la croissance économique là où elle est la plus indispensable ».

En cette période de fêtes,  
La Loterie Nationale Togolaise adresse à son aimable clientèle  
et à tous ses partenaires,  
Tous ses vœux de bonheur  
et leur souhaite, une année 2018 pleine de joies et de réussites.

Bonne et heureuse année 2018 !



Commerce d'articles de seconde main

# Chacun y trouve pour son compte

**Etonam Sossou**

Dans une brocante à Lomé, plusieurs matelas sont superposés. Ils sont soigneusement pliés en deux et soutenus par des ficelles. On peut y apercevoir des marques colorées sur certains. On remarque quelques taches laissées par la moisissure. «C'est dans cet état que certains matelas ache-

70.000Fcf. Ceci en fonction de l'épaisseur et des dimensions du matelas. Un matelas d'une largeur de 90 mètres et d'une épaisseur de 20cm coûte 30.000Fcf. Alors qu'on retrouve le même dans les grandes surfaces de la ville à 70.000Fcf. Celui de 140m de largeur, 190m de longueur, et d'une épaisseur de 20cm est vendu à 70.000Fcf à la brocante

perie. «J'achète souvent mes soutiens-gorge à la friperie parce qu'ils sont de bonne qualité, et c'est moins cher, alors que dans les boutiques, les prix sont pas hors de portée», confie Marie-Angèle.

Des prix abordables mais... Christiane T. se dit contrainte de se tourner elle aussi, vers ces dessous de seconde main, à cause «de sa forte poitrine». Elle porte la taille 42. Trouver un soutien-gorge à sa taille et en plus, de bonne qualité dans les grandes surfaces, n'est pas chose facile. «Avant, j'achetais mes soutiens-gorge dans les magasins, mais l'élastique n'est pas solide et lâche très vite. J'ai finalement trouvé mon compte dans la friperie», dit cette fidèle cliente des sous-vêtements de seconde main. Les prix de ces dessous de femmes varient entre 300Fcf et 3000Fcf à la friperie, selon les marchés. On retrouve par ailleurs dans tous les marchés de Lomé, des soutiens-gorge, slips, strings, boxers, bustiers et nuisettes de seconde main. Mais certaines femmes hésitent à solliciter ces sous-vêtements (slips et strings) qui suscitent tant de bousculades du fait de leur exposition dans les rayons de la friperie. «Je trouve que les slips et autres strings déjà utilisés ne sont pas à recommander, parce qu'on ne sait pas toujours la provenance de ces linges, ni de quoi souffrait le premier utilisateur», indique Viviane. «Je suis très méticuleuse en matière d'hygiène et j'aime bien savoir d'où provient ce que j'achète pour ma protection personnelle et

celle de ma famille», poursuit-elle. Pour autant, d'autres acheteurs affirment désinfecter cette lingerie et literie achetées à la brocante avant tout usage. «Tous les sous-vêtements que j'achète en friperie sont trempés avec du détergent. Ils sont aussi javellisés», dit Michelle B.

Une mesure d'hygiène qui ne s'applique malheureusement pas aux matelas. «On ne peut pas laver les matelas que nous importons, ils vont s'abîmer sinon. On ne peut pas non plus les désinfecter puisque nous ne connaissons pas les produits adéquats. Je pense que le drap le protège suffisamment», croit savoir Fosi, un brocanteur. Sur cette question de l'utilisation des lingeries de seconde main, le virologue Etienne Kouassi, soutient que les

risques au plan de la santé sont élevés. «Le string notamment pose problème. Il est un sous-vêtement particulier dont les cordières, lorsqu'elles sont serrées sur le rectum peuvent l'enflammer. Cette appréhension suggère qu'on le porte (même neuf), juste mais relâché».

Linge délicat donc, il n'est pas souhaitable d'en disposer qui soit de seconde main. Et si d'aventure c'est le cas, une hygiène particulière dudit sous-vêtement est impérative. Il s'agit d'administrer des produits désinfectants globalement à tous les vêtements issus de la friperie. Mais de manière spécifique, aux petites culottes. Et singulièrement au string dont le port ne doit pas excéder quatre heures de temps. De son côté, le Dr Kossi Agbétoményo

se veut radicale. «Il n'est pas conseillé de porter le string de seconde main. Pour la simple raison que, désinfecté, les détergents utilisés pourraient être acides. Donc allergiques».

Etienne Kouassi croit savoir qu'appréciés par la gent féminine, «les dessous de la friperie constituent un véritable nid à microbes. Généralement, la femme est exposée aux mycoses: Infections dues à un champignon; la vaginite: Inflammation de la muqueuse du vagin et bien d'autres maladies de la peau». Des maladies peuvent devenir chroniques si rien n'est fait. «Vus l'état, la matière et les constituants de certains sous-vêtements procurés à la friperie, Il n'est pas du tout conseillé de les utiliser», précise le virologue.



tés à la brocante en Europe arrivent ici», indique Marcelin, le tenancier de l'établissement. «Certains de ces produits ne sont pas tout simplement protégés avant leur embarquement pour nos pays», explique ce dernier. Mais l'état piteux de ces pièces de literie ne décourage pas certains acheteurs; ils se bousculent même dans ces commerces spécialisés dans la vente des articles de seconde main. «Les prix appliqués ici sont abordables», confie Germain, un étudiant en faculté de droit à l'Université de Lomé. Ce dernier est à la recherche d'un «matelas confortable» à vil prix. «Celui que papa m'a acheté à la rentrée académique n'est pas confortable», explique cet étudiant. Les prix varient ici entrent 20.000 et

et à 150.000Fcf dans d'autres surfaces.

On retrouve également des couettes, des couvre-lits, des couvertures et des oreillers à la friperie. La gent féminine qui constitue l'essentiel de la clientèle, affirme se ravitailler aux marchés Atikpodji et Hédzranawoé. «Ce sont les secteurs de ces types de lingerie. Ils sont non seulement de bonne qualité, mais sont aussi vendus à un très bon prix», indique Virginie, une ménagère qui discute le prix d'une couette avec un vendeur ambulancier. C'est d'ailleurs avec un large sourire qu'elle va continuer à faire ses courses. «Je viens d'acheter une couette à 3000Fcf», dit-elle. Certaines femmes soutiennent aussi acheter leur lingerie à la fri-

perie. «J'achète souvent mes soutiens-gorge à la friperie parce qu'ils sont de bonne qualité, et c'est moins cher, alors que dans les boutiques, les prix sont pas hors de portée», confie Marie-Angèle. Des prix abordables mais... Christiane T. se dit contrainte de se tourner elle aussi, vers ces dessous de seconde main, à cause «de sa forte poitrine». Elle porte la taille 42. Trouver un soutien-gorge à sa taille et en plus, de bonne qualité dans les grandes surfaces, n'est pas chose facile. «Avant, j'achetais mes soutiens-gorge dans les magasins, mais l'élastique n'est pas solide et lâche très vite. J'ai finalement trouvé mon compte dans la friperie», dit cette fidèle cliente des sous-vêtements de seconde main. Les prix de ces dessous de femmes varient entre 300Fcf et 3000Fcf à la friperie, selon les marchés. On retrouve par ailleurs dans tous les marchés de Lomé, des soutiens-gorge, slips, strings, boxers, bustiers et nuisettes de seconde main. Mais certaines femmes hésitent à solliciter ces sous-vêtements (slips et strings) qui suscitent tant de bousculades du fait de leur exposition dans les rayons de la friperie. «Je trouve que les slips et autres strings déjà utilisés ne sont pas à recommander, parce qu'on ne sait pas toujours la provenance de ces linges, ni de quoi souffrait le premier utilisateur», indique Viviane. «Je suis très méticuleuse en matière d'hygiène et j'aime bien savoir d'où provient ce que j'achète pour ma protection personnelle et

Existence officielle/en 2030

## 115 millions d'enfants africains ser ont privés de ce droit

Quatre-vingt-quinze millions d'enfants en Afrique Subsaharienne n'ont pas été enregistrés à la naissance, et ce nombre pourrait grimper à 115 millions en 2030 si des mesures énergiques ne sont pas prises, selon l'UNICEF

Selon l'UNICEF, l'analyse des tendances montre que le taux d'enregistrement des naissances ne s'est pas amélioré aux cours des seize dernières années. Avec une population infantile en pleine croissance, et des progrès trop lents en matière d'état civil, il pourrait en 2030 y avoir près de 115 millions d'enfants sans existence légale en Afrique subsaharienne, ce qui est bien loin de l'objectif de développement durable 16.9 qui vise à garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.

Cependant, malgré les nombreux défis, il est démontré à travers le continent que la coordination avec d'autres secteurs sociaux, en parti-



culier les services de soins de santé pour les enfants, ainsi que les campagnes de vaccination, peut accélérer et augmenter l'enregistrement des enfants nés dans les établissements de santé et à la maison. « Dans plusieurs pays sur le continent, l'expérience a montré que le couplage des services de santé et d'état-civil peut remédier aux faibles taux d'inscription des naissances », a déclaré Marie-Pierre Poirier, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. « Des pays comme

le Ghana, le Mali, le Sénégal, l'Ouganda, la Namibie et l'Éthiopie ont presque doublé leurs taux d'enregistrement en liant les deux secteurs. »

L'UNICEF soutient Le Programme pour l'Amélioration Accélérée de l'Enregistrement des Faits d'Etat Civil et de l'Etablissement des Statistiques de l'Etat Civil en Afrique (APAI-CRVS), qui vise à réformer définitivement les systèmes d'état civil, y compris l'enregistrement des naissances sur l'ensemble du continent.

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°468 DE LOTO KADOO DU 08 Décembre 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier au 469<sup>ème</sup> tirage de LOTO KADOO Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage du jour a été fait directement sans bonus car les deux derniers tirages ont été faits avec bonus.

Vendredi dernier, seule la ville de **BADOU** a enregistré un **gros lot de 2.625.000F CFA**, remportés auprès de l'opérateur **2114**. Le parieur a misé **10.500F CFA** sur les deux numéros.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont été dénombrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales. Après le **grand tirage régional du 28 juillet 2017**, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner **jusqu'à 500.000F CFA**.

Au tirage des gros sont encore à enlever

**-Pour la série K un lot de 2.000.000F CFA**

**-Pour la série W un lot de 1.500.000F CFA**

Au tirage des lots intermédiaires, **plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA** vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en **achetant à 200F CFA** vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants). !

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !**

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°470 de LOTO KADOO du 22 Décembre 2017

Numéro de base					Numéros bonus	
12	23	42	65	78	30	06

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°024 DE LOTO Sam du 09 Décembre 2017

Le samedi dernier, les fidèles parieurs des jeux, ont assisté au tirage **25** de LOTO Sam. Lors du précédent tirage de LOTO Sam, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA ont été enregistrés dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales

### LOTO Sam

Résultats du tirage N°026 de LOTO SAM du 23 Décembre 2017

Numéro de base				
18	01	70	90	68

# jeuKDO TMoney



**Utilisez TMoney  
et Gagnez  
CHAQUE SEMAINE DE  
SUPER CADEAUX**

COMPOSEZ  
**\*145#**  
ET FAITES VOS  
TRANSACTIONS



**PLUS DE 830 LOTS À GAGNER...**



LE LEADER

service client : 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

